

# Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école St-Laurent



## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

### PROCÈS-VERBAL

SÉANCE RÉGULIÈRE : Lundi, 21 février 2022 à 18h00

LIEU : Réunion virtuelle via Teams

#### Liste des membres présents

Nom	Rôle(s)
Julie Bouchard	Direction de l'école
Geneviève Morin	Parent, Présidente
Sonya Moreno	Parent, Secrétaire
Mélo die Potvin	Parent
Catherine Pelletier-Hardy	Parent
Emmanuelle Poirier	Parent
Marie-Josée Gariépy	Enseignante
Julie Poulin	Enseignante
Michel Raymond	Personnel de soutien
Nancy Labrosse	Responsable du service de garde

#### 1. Vérification du quorum

Mme *Julie Bouchard* constate le quorum. Ouverture de l'assemblée à 18h00.

#### 2. Prise des présences

10 personnes sont présentes à la rencontre, incluant Mme *Julie Bouchard*, directrice de l'école.

#### 3. Période de questions du public / parole au public

S/O

#### BLOC 1 – APPROBATIONS

#### 4. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. *Michel Raymond* que l'ordre du jour soit approuvé tel quel.

Résolution 2022.02.21-01

*Approuvé à l'unanimité*

#### 5. Lecture et adoption du procès-verbal du lundi 6 décembre 2021

Trois petites coquilles sont notées et corrigées dans le procès-verbal de la dernière rencontre.

Suivi du dernier CÉ

## Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école St-Laurent

Service de traiteur : Mme *Annie Boisvenue* ne reviendra pas à l'école d'ici au mois de juin, donc ce point sera reporté à une date ultérieure. Le service de traiteur ne sera pas possible cette année, ça devra être reporté à l'an prochain.

Suivi budgétaire : Les vérifications ont été effectuées, plus de détails seront donnés au point 11.

Dispositifs d'hygiène féminine : Mme *Nancy Labrosse* et Mme *Julie Bouchard* ont fait une investigation approfondie pour les dispositifs dans l'école et il s'avère que l'équipement en place est suffisant et répond aux besoins.

Il est proposé par Mme *Marie-Josée Gariépy* que le procès-verbal soit approuvé avec les corrections mineures indiquées.

**Résolution 2022.02.21-02**

***Approuvé à l'unanimité***

### **6. Confirmation des montants reçus par l'école St-Laurent pour les mesures dédiées et protégées**

Mme *Julie Bouchard* présente la **RÉSOLUTION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT - CONFIRMATION DES MONTANTS REÇUS PAR L'ÉTABLISSEMENT POUR LES MESURES DÉDIÉES ET PROTÉGÉES**. Elle explique une petite disparité entre le tableau présenté et la résolution écrite parce qu'un montant n'avait pas encore été reçu lors de la création du tableau.

Il est proposé par *Geneviève Morin* que la résolution soit approuvée.

**Résolution 2022.02.21-03**

***Approuvé à l'unanimité***

### **7. Projets d'activités**

Une demande de sortie culturelle pour les élèves du 3<sup>e</sup> cycle, soit de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année, pour aller voir une pièce de théâtre à la Maison de la culture de Gatineau est présentée.

Il est proposé par Mme *Julie Poulin* que la sortie culturelle soit approuvée.

**Résolution 2022.02.21-04**

***Approuvé à l'unanimité***

## **BLOC 2 – CONSULTATIONS**

### **8. Consultation sur les besoins de l'école en biens et services, ainsi que des besoins d'amélioration, d'aménagement, de construction, de transformation ou de réfection des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école (Article 96.22)**

Mme *Julie Bouchard* présente et explique la liste des besoins de l'école présentée au CSSCV.

### **9. Acte d'établissement 2022-2023 et plan triennal 2022 à 2025**

Les documents d'acte d'établissement 2022-2023 et de plan triennal 2022 à 2025 sont présentés et

## Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école St-Laurent

expliqués aux membres du CÉ.

Des discussions ont lieu sur l'impact que la construction de l'école des Grands pins à l'Ange-Gardien pourrait avoir sur la fréquentation de notre école. Il est très difficile d'évaluer ce qui se produira, nous devons suivre l'évolution de la situation pour voir, la fin de la construction est prévue pour 2023-2024.

### 10. Comptes à recevoir SDG (utilisation du FDS)

Mme Nancy Labrosse présente le document des comptes à recevoir pour le SDG de 2010 à 2019, le montant à couvrir est assez important. Le surplus de SDG pour l'année 2019-2020 sera utilisé pour éponger le montant à découvert. Les membres du CÉ sont en accord avec l'utilisation du FDS pour la radiation des comptes à recevoir au montant de 4 172,44\$.

Résolution 2022.02.21-05

*Approuvé à l'unanimité*

### BLOC 3 – INFORMATIONS

#### 11. Suivi FDS

Mme *Julie Bouchard* présente le suivi du déficit FDS qui avait été remarqué lors de la dernière rencontre. Il s'avère que l'important déficit date de l'année 2019-2020 pour le FDSLECTON (qui semble est le lecturathon), des dépenses d'un montant de 10 400\$ ont été effectuées pour un revenu de 1 890\$ seulement, ce qui explique le manque de +/- 8 000\$.

#### 12. Suivi budgétaire

La correction pour la *Francisation* n'est pas encore apportée dans le tableau présenté lors de la rencontre. Des salaires ont été payés avec cette mesure alors que ça aurait dû être fait sous la mesure *Soutien à l'intégration de la classe*, les corrections seront effectuées.

Nous reverrons l'utilisation de la mesure pour *Aide alimentaire*, puisque maintenant que le *Club des Petits-déjeuners* est financé, cette mesure pourrait servir à autre chose. On prévoit donc un possible surplus pour cette mesure. Il est demandé si les activités en classe, sur l'alimentation, pourraient être financées via cette mesure, il s'avère que si l'activité est en accord avec l'alimentation saine mise de l'avant par l'école, oui il serait possible d'utiliser la mesure à cette fin.

Il y a aussi une possibilité d'avoir un surplus pour les sorties culturelles, puisqu'étant donné la pandémie et les mesures sanitaires en place pendant l'année, les possibilités étaient restreintes et il y a eu très peu de demandes pour des sorties.

On remarque que la ligne *Programme Culture à l'école* est vide, est-ce parce que nous n'avons pas de demandes? Effectivement, tout comme pour les sorties culturelles, les diverses mesures sanitaires en place ont limité l'utilisation possible de cette mesure pour cette année.

#### 13. Vie étudiante : plan d'action violence, semaine de la bienveillance, reprise des activités parascolaires

Le dépliant du Plan d'action pour contrer la violence a été envoyé aux parents au retour des fêtes.

Cette semaine marque la Semaine de la bienveillance pour coïncider avec la journée du chandail rose ce

# Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école St-Laurent

mercredi 23 février 2022.

Les activités parascolaires ont repris à l'école.

## 14. Retour Comité EHDAA et Comité de parents

La rencontre du comité EHDAA a eu lieu le 2 février dernier, Mme *Stéphanie Côté* y a fait la présentation de la Politique sur les plans d'intervention. Ce fut très pertinent et intéressant. Le dépliant d'information pour les parents des enfants avec des défis d'apprentissage est en finalisation. Un sous-comité a été créé pour élaborer un bottin de services disponibles pour les parents d'enfants EHDAA dans la région. Le CSS aimerait aussi développer un guide pour accompagner les parents d'enfants EHDAA qui serait un complément au bottin de services.

Lors du Comité de parents, un avis d'une possible baisse de financement pour les enfants à besoins particuliers en raison d'un rééquilibrage budgétaire nécessaire dû aux problèmes de transports scolaires a été annoncé. Tout n'est encore que spéculation, mais c'est une situation qui pourrait arriver, nous aurons plus de détails plus tard dans l'année.

## 15. Correspondance

Mme *Julie Bouchard* informe les parents d'une offre de photos scolaires du Studio La Pomme Verte qu'elle a reçue, elle se demande si les membres du CÉ sont intéressés à voir les offres qu'elle peut recevoir. Cette nouvelle compagnie dessert le Québec et l'Ontario et offre un service légèrement différent de la compagnie que nous utilisons depuis plusieurs années. Les membres du CÉ sont majoritairement d'avis que nous pourrions essayer une nouvelle compagnie, mais elles aimeraient connaître les prix pour les comparer à ce que nous avons.

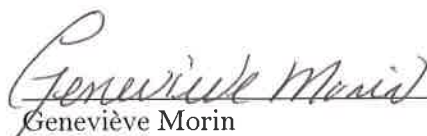
**Suivi** : Vérifier la liste de prix pour le studio *La Pomme Verte*.

## 16. Questions diverses

S/O

## 17. Levée de l'assemblée

Mme *Geneviève Morin* propose la levée de l'assemblée. Il est 19h29.

  
Geneviève Morin  
Présidente

  
Julie Bouchard  
Directrice